

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02833  
Numéro SIREN : 828 016 279  
Nom ou dénomination : KOPADIA

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2024 sous le numéro de dépôt 8444

# Bilan Actif

Déposé au Greffe  
le 15 MARS 2024  
sous le N° 8464  
RCS N° 19B2833


SAS KOPADIA | Comptes annuels

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	984 242		984 242	792 535
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	261 589	232 823	28 766	40 459
Autres immobilisations corporelles	4 332	4 332		246
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 075		6 075	9 150
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>1 256 238</b>	<b>237 155</b>	<b>1 019 083</b>	<b>842 390</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	36 496		36 496	31 097
Autres	88 054		88 054	111 574
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres Titres	170		170	170
<b>Instruments de Trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>				
	39 690		39 690	5 393
<b>Charges constatées d'avance</b>				
	8 220		8 220	
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>172 629</b>		<b>172 629</b>	<b>148 234</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )				
Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL GENERAL ( I à V )</b>	<b>1 428 868</b>	<b>237 155</b>	<b>1 191 712</b>	<b>990 624</b>

EL 112

# Bilan Passif

	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel dont versé :	110 000	50 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	256 735	93 288
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>286 333</b>	<b>163 447</b>
Subventions d'investissement		22 565
Provisions réglementées		
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>329 300</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
	<b>TOTAL ( I BIS )</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL ( II )</b>	
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	237 208	296 577
Emprunts et dettes financières diverses	42 556	129 290
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 593	91 327
Dettes fiscales et sociales	142 238	128 070
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 050	16 060
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>661 324</b>
Ecart de conversion passif ( IV )		
	<b>TOTAL GENERAL ( I à IV )</b>	<b>990 624</b>
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

EL 2/2  
 Bilan certifié conforme  


**Société à Action Simplifiée KOPADIA**

**Au capital de cent-dix mille (110 000,00) Euros**

**Siège social : 4, allée de la centrale électrique de Chantenay – 44100 Nantes (FR)**

**828 016 279 - RCS Nantes**

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date de :**

Le mardi 27 Décembre de l'an 2023 (deux mille vingt-trois), à quatorze heures trente (14h30).

Les associés de la société KOPADIA, SAS au capital de 110 000,00 euros divisés en 110 000 parts sociales, dont le siège social est au : 4, allée de la centrale électrique de Chantenay – 44100 Nantes (FR), se sont réunis en visioconférence sur convocation qui leur a été adressée par courriel par le président.

L'assemblée est présidée par M. Eric Lebreton et président de la société KOPADIA.

Sont présents :

- M. Thierry Grousset, propriétaire de 80 000 parts sociales,
- M. Eric Lebreton, propriétaire de 20 000 parts sociales,
- M. Mujahid Ahmed Baig, propriétaire de 10 000 parts sociales,

Soit au total trois (3) associés présents ou représentés, totalisant cent-dix mille (110 000) parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes du premier exercice comptable sur les années 2022 et clos 31 Décembre 2022,
- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société,
- Les lettres de convocations signées,
- La feuille de présence,
- Le rapport des comptes annuels – Bilan au 31/12/2022.

Le président déclare que les informations requises ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Puis lecture est donnée du rapport du président.

Le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

**Première résolution – Approbation des comptes de l'exercice 2022**

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Deuxième résolution – Affectation du résultat**

La société Kopadia ne procédera pas à la distribution de dividendes :

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à deux-cent quatre-vingt-six trois cents trente-trois euros (286 333 euros), sont affectés au compte « report à nouveau ».

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution – Publicité**

En application de l'article L. 232-25 du code de commerce, les comptes de résultats de l'exercice comptable 2022 ne seront pas rendus publics.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance de la présente assemblée est levée à 15h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Fait en un (1) exemplaire, le 27 Décembre 2023 à Nantes,

Signature du Président

Eric Lebreton

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.